



Quand rééquilibrer une ligne, une courbe, une cicatrice, un visuel devient indispensable à votre vie...

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA FORMATION

1. Règlement de la formation

1.1 Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.

1.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

1.3 Pour les stages intra-entreprises, la présence des stagiaires, au-delà du nombre défini conjointement entre **CmaDermo** et le client, donnera lieu à une augmentation du prix de journée de 100 € HT par personne supplémentaire.

2. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

2.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de **CmaDermo** le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de **CmaDermo**.

2.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

2.3 Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non admission au stage

3. Moyens pédagogiques et techniques



L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi

N'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

4. Acceptation des CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur (disponible sur simple demande).

CmaDermo SAS - 28 avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG FRANCE

 CmaDermo by Célia  CmaDermo by Célia & maquillage permanent by Célia - Tél.: 06 09 04 34 14 - @: cmadermo@gmail.com

Site web : <http://www.cmadermo.com> avec tarif et prise de Rendez-vous

IBAN FR76 1470 7500 0432 0212 1567192 - Code NAF (APE) 9602B - N° RCS 831 434 790 - STRASBOURG

fmrassurances - ARS : 2017 - 3193 - dataadock 0056330 - Certifié CNEFOP formateur expert pro by ICPF PSI - Formateur enregistré sous le numéro 44 67 06 01 067

SAS au capital social de 2000 Siret : 831 434 790 000 18 - N° TVA FR 16 831434790

mise à jour 20200629 Page 1 sur 2



Quand rééquilibrer une ligne, une courbe, une cicatrice, un visuel devient indispensable à votre vie...

5. Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à **CmaDermo** en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de **CmaDermo** pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à **CmaDermo**

6. Communication

Le Client autorise expressément **CmaDermo** et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

7. Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre **CmaDermo** et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG OU DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE STRASBOURG en fonction de la nature du litige, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société **CmaDermo** qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

CmaDermo s'engage à respecter les règles concernant le RGPD à propos des informations personnelles demandées aux stagiaires.



8. Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par **CmaDermo** à son siège social 28 Avenue de la Forêt Noire 67000 Strasbourg.

9. Médiateurs de la Consommation Depuis janvier 2016 tout consommateur a le droit s'il le souhaite de recourir gratuitement à un dispositif de médiation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose au professionnel avec lequel il a souscrit un contrat de vente, ou de fourniture de services. <https://cm2c.net/charte/>

10. Accessibilité handicapés Sur simple demande il peut être mis à utilisation une rampe facilitant l'accès d'un fauteuil roulant. Des possibilités de lumière plus adaptés peut être présentent ; une régularisation des sons peut être ajustée ; un dialogue pendant un entretien préalable pourra se faire pour faciliter toutes les mises en œuvre d'une formation optimisée, mais à aucun moment il ne sera possible d'évaluer les possibilités de l'apprenant de sa capacité ou pas d'être en mesure de suivre tel ou tel formation. Les appareils mis à disposition sont standard au tout venant. Si un accompagnant spécialisé est nécessaire merci de me demander mon accord et les modalités.

CmaDermo SAS - 28 avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG FRANCE

 CmaDermo by Célia  CmaDermo by Célia & maquillage permanent by Célia - Tél.: 06 09 04 34 14 - @: cmadermo@gmail.com

Site web : <http://www.cmadermo.com> avec tarif et prise de Rendez-vous

IBAN FR76 1470 7500 0432 0212 1567192 - Code NAF (APE) 9602B - N° RCS 831 434 790 - STRASBOURG

fmrassurances - ARS : 2017 - 3193 - dataadock 0056330 - Certifié CNEFOP formateur expert pro by ICPF PSI - Formateur enregistré sous le numéro 44 67 06 01 067

SAS au capital social de 2000 Siret : 831 434 790 000 18 - N° TVA FR 16 831434790

mise à jour 20200629 Page 2 sur 2